

Aiacciu, u 3 di dicembre di u 2024

CUMUNICATU DI STAMPA

LINGUA CORSA LINGUA UFFICIALE : CUMUNICATU DI U PRESIDENTE DI U CUNSIGLIU ESECUTIVU DI CORSICA È DI A PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

L'arrêt de la Cour administrative d'appel de Marseille du 19 novembre 2024 jugeant que reconnaître le droit de parler la langue corse pendant les débats de l'Assemblée de Corse et, plus largement, au sein de l'espace public est contraire à la Constitution a suscité une indignation unanime.

Le Conseil exécutif et l'Assemblée de Corse ont, le 29 novembre dernier, voté à l'unanimité des groupes présents une résolution dénonçant cet arrêt et ses conséquences.

Cette décision de la Cour a également entraîné une réaction commune des syndicats étudiants et lycéens, une manifestation à Corti, et une mobilisation spontanée dans de nombreux collèges et lycées de l'île, ainsi qu'à l'Université de Corse.

Cette mobilisation démontre l'attachement légitime de notre jeunesse à sa langue et à sa culture.

Celles et ceux qui manifestent sont nos enfants, et des enfants de ce pays.

Nous comprenons leur émotion, et leur colère.

Nous avons reçu, avec l'ensemble des présidents de groupe de l'Assemblée de Corse et de nombreux élus, des lycéens à l'initiative des manifestations d'Aiacciu, vendredi dernier, lors de la session de l'Assemblée.

Nous avons tous été impressionnés et émus par la sincérité de ces jeunes, leur incompréhension de voir leur langue interdite dans les institutions et dans l'espace public alors même que le système éducatif s'affirme favorable au bilinguisme, leur refus d'accepter cette injustice, leur volonté de la combattre de façon démocratique et pacifique.

Nous leur avons tous dit, chacun avec nos mots, que nous n'acceptons pas qu'ils soient aujourd'hui contraints de faire ce que nous avons fait quarante ou cinquante ans avant eux : aller dans la rue pour avoir le droit de parler notre langue.

Notre devoir est d'être aux côtés de cette jeunesse.

Pour lui dire que, oui, le droit à parler, écrire, chanter, rêver dans sa langue ou dans ses langues est un droit fondamental, au plan individuel et au plan collectif.

Et de lui démontrer qu'il y a d'autres chemins que celui de la violence pour faire reconnaître notre peuple et ses droits.

Nous avons entendu et écouté l'appel à l'apaisement du Cardinal Bustillo, à la veille de la venue du Pape dans l'île.

Nous avons noté que des syndicats lycéens et étudiants nationalistes ont relayé cet appel au calme, notamment pour éviter que la situation de tension ne soit instrumentalisée par ceux qui n'acceptent pas l'idée que le Pape vienne en Corse.

Nous saluons l'esprit de responsabilité qui les a conduits à prendre cette décision.

L'apaisement est en effet nécessaire.

En tant que responsables politiques et en tant que parents et adultes, nous ne pouvons accepter que des jeunes, parfois de très jeunes gens, soient exposés à des risques de blessures, de violences, ou de poursuites pénales.

Et c'est la mobilisation démocratique qui doit nous permettre d'éviter la mise à mort programmée de notre langue.

Mais pour que les appels à l'apaisement soient entendus de façon durable, nous devons aussi proposer des solutions, et des réponses concrètes à la situation d'injustice faite à la langue, et contribuer à lui redonner sa juste place comme facteur d'appartenance et de cohésion sociale.

Nous devons montrer à la jeunesse, au-delà des oppositions et des clivages politiques, que les institutions de la Corse et la société corse tout entière s'emparent de la question du statut de la langue corse pour, après des décennies de lutte, permettre une coofficialité non seulement en droit, à travers la révision constitutionnelle proposée dans le projet d'écritures constitutionnelles qui doit être soumis au Parlement français, mais également en fait, grâce à une politique linguistique qui irrigue notre vie collective dans tous les domaines.

Dans cette perspective, nous invitons l'ensemble des forces vives et les institutions attachées à la langue corse (syndicats étudiants et lycéens, mais aussi groupes politiques, élu(e)s, parlementaires, associations de maires, partis et mouvements, syndicats, associations, collectif Parlemu Corsu, groupes et acteurs culturels, Université de Corse, CESEC, Chambre des Territoires, Assemblea di a Giuventù), à une grande réunion au Gran'Palazzu di a Cullettività di Corsica.

Nous définirons en commun la date qui apparaîtra la plus adaptée eu égard aux contraintes de calendrier de ces prochains jours : festivités d'a Festa di a Nazione, visite du Pape, fêtes de Noël.

L'objet de cette réunion pourrait être de réfléchir à un travail commun et une mobilisation collective pour définir les voies et moyens de renforcer la demande de révision constitutionnelle pour consacrer le statut de la langue corse, et la politique linguistique à mettre en œuvre dans tous les domaines, pour renforcer la coofficialité dans les faits.